

Projet des Halles : La victoire du bon sens



Le 15 décembre, la CAO attribuait le marché de maîtrise d'œuvre urbaine du projet des Halles à David Mangin. Les réactions de la presse, et même du Maire du 1er, qui évoquait une « supercherie », prétendant qu'« on a désigné un architecte pour un projet qui va finalement être changé » ont révélé quel malentendu s'était installé : contrairement à ce qu'a pu faire croire l'importance exagérée donnée aux maquettes dans la salle d'exposition, il s'agissait de la définition d'une stratégie urbaine, et non d'un concours d'architecture.

Si nous avons défendu le projet Mangin depuis des mois, c'est parce qu'il nous satisfaisait sur la grande majorité des points concernant la stratégie urbaine : préservation d'un jardin végétalisé, ouvert, d'un seul tenant, de plain-pied, non morcelé, non constructible ; amélioration des accès au sous-sol mais maintien de la séparation dessus-dessous ; respect du programme pour les équipements collectifs ; pas d'immeubles de grande hauteur ; pas de surdensification ; résolution des problèmes de sécurité dans une option « gagnant-gagnant » entre la RATP et le Forum ; amélioration du confort des voyageurs et de la signalétique dans la gare

RER ; simplicité et lisibilité des cheminements en relation avec les rues du quartier ; anticipation de la création d'une gare de fret ferroviaire ; phasage crédible des travaux ; pérennité des réalisations ; coût modéré.

D'autres points nous tenaient à cœur, et nous allons continuer à les défendre, mais l'essentiel est acquis, et c'est pour nous un immense soulagement : un grand merci au Maire de Paris, qui a su prendre cette décision pleine de sagesse.

Un cahier des charges précis va maintenant pouvoir être défini, parallèlement à l'élaboration de la ZAC. Ensuite pourra avoir lieu le concours d'architecture annoncé par le Maire pour le Carreau (dont les principales caractéristiques – transparence du toit et faible hauteur notamment – ne pourront pas être modifiées). Nous nous réjouissons que, par cette décision, Bertrand Delanoë ait su concilier à la fois raison et ambition. Nous pouvons ainsi espérer que notre quartier sera doté d'une œuvre d'art architecturale de qualité, mais répondant à toutes les exigences de fonctionnalité et d'insertion dans le site.

Poursuite de la concertation : samedi 22 janvier, 15h-18h, Forum Saint-Eustache

Le Maire de Paris nous l'a promis : « La concertation n'est pas terminée : nous faisons aujourd'hui des choix d'orientation et la concertation va se poursuivre ». Auparavant, nous jugeons indispensable de tirer les leçons de la phase qui vient de s'achever, et aussi de l'un des dispositifs de concertation les plus en pointe actuellement à Paris, celui de la ZAC Paris Rive Gauche, dans le 13ème.

C'est pourquoi nous organisons le samedi 22 janvier 2005, de 15h à 18h30, au Forum Saint-Eustache (angle Rambuteau / Montmartre) une table-ronde à laquelle participeront : Marc Ambroise-Rendu (Ile-de-France Environnement), Elisabeth Bourguinat (ACCOMPLIR et Collectif Rénovation des Halles), Pierre Diméglio (IUP), Georges Gontcharoff (Observatoire parisien de la démocratie locale), Gilles-Laurent

Rayssac (Res Publica), Ginette Treton (ADA13), Jodelle Zetlaoui-Léger (IUP).

Deux brefs exposés, l'un par E. Bourguinat pour proposer un bilan de la concertation du projet des Halles, l'autre par G. Treton pour présenter l'actuel dispositif de concertation sur la ZAC PRG, donneront chacun lieu aux commentaires des invités puis à un large débat avec la salle.

Venez nombreux !

A propos du
62, rue Saint-Honoré



L'immeuble du 62 rue Saint-Honoré appartient à la SEM Paris Centre et il est loué depuis des années à l'association « Parrainage des cheveux blancs », qui accueille des personnes âgées pour des activités le samedi après-midi ; le reste du temps, elle prête ou sous-loue les espaces à diverses associations venues de tout Paris.

Compte tenu de l'absence de lieux destinés aux ados dans le quartier, nous avons imaginé, en accord avec le

Parrainage, d'y créer un accueil pour les 10-15 ans, dans le créneau 17h-19h, où ils pourraient jouer (baby-foot, jeux de société) mais aussi travailler (devoirs à faire en commun, consultation d'Internet...), le tout sous la surveillance d'adultes bénévoles. Pour cela, il était indispensable d'obtenir des travaux importants, notamment de mise aux normes de sécurité, en particulier pour l'installation électrique et les salles de répétition situées à la cave. La SEM ayant émis un avis favorable, nous sommes entrés au C.A. en janvier dernier, pour monter le projet en accord avec les responsables.

Mais depuis, malgré nos très nombreuses relances, nous nous sommes heurtés à l'immobilisme de nos interlocuteurs. Pour ne pas cautionner la situation actuelle ni en porter la responsabilité en cas d'accident, nous avons préféré démissionner le 29/11/04. Nous alertons les pouvoirs publics sur l'état de ces locaux, qui accueillent du public sans être aux normes de sécurité, et nous regrettons d'avoir dû (provisoirement) renoncer à ce projet destiné aux ados du quartier.

Françoise Thomas (Vivre aux Halles Montorgueil/Montmartre/Saint-Eustache) et Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet-les-Halles)

Tribune libre

« Nous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2005 aux adhérents et lecteurs d'ACCOMPLIR. L'année 2004 s'est terminée par l'heureuse décision du Maire de Paris de choisir l'équipe Mangin pour le projet des Halles. Nous remercions ACCOMPLIR qui a été l'association fédératrice à l'origine du Collectif Rénovation des Halles, auquel nos deux associations ont adhéré dès sa création.

En choisissant le concept de Mangin, le Maire de Paris n'a pas cédé à la tentation d'un projet utopique et a su se limiter à un projet urbain d'un coût raisonnable et d'un phasage de travaux acceptable pour tous les usagers et riverains. Nous souhaitons vivement que le Maire de notre arrondissement, bien que défavorable aux quatre projets présentés, mais qui, comme nous, est devant le choix exprimé par le Maire de Paris, nous aide, en dehors de toute considération politique, à faire prendre en considération nos propositions et demandes.

A ceux qui sont déçus par ce choix, nous demandons de rejoindre le groupe de travail du Conseil de quartier des Halles, qui va poursuivre sa réflexion tant sur l'évolution du jardin que sur la réalisation du Forum, qui fera l'objet d'un concours selon l'annonce du Maire de Paris. (...).

Le travail que nous avons accompli ensemble durant ces deux dernières années, a été riche en contacts humains, et au-delà des clivages d'opinion, nous avons pu dégager un consensus dans le but de maintenir la qualité de vie de notre quartier tout en acceptant qu'il s'ouvre sur Paris, la banlieue, la France et le monde de demain. »

La Lettre
d'ACCOMPLIR

Marché alimentaire des Halles



Le maître d'œuvre du projet des Halles ayant été choisi, plus rien ne s'oppose à la création du marché alimentaire que nous attendons depuis si longtemps. David Mangin propose de le situer rue de Turbigo, ce qui nous convient parfaitement (proximité de Montorgueil, possibilité de garer les camions, espace pour un marché d'une certaine ampleur...).

Divers obstacles ont été évoqués. Après enquête, nous avons pu les lever : les travaux actuels de Climespace n'entraîneront que de très faibles contraintes sur la rue de Turbigo ; les travaux de la société CPCU (chauffage urbain) dans les rues du quartier seront terminés au plus tard en octobre ; les camions du futur chantier de rénovation des Halles ne passeront pas là mais rue du Louvre.

Nous demandons donc qu'une étude soit menée sur la faisabilité du marché rue de Turbigo, et ceci non pas pour un marché de 15 commerçants, mais au minimum de 30, afin qu'une certaine concurrence nous permette d'espérer qu'il s'agira d'un marché de « moyenne gamme » et non de « haut de gamme ». A quand la première réunion de concertation ?

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier